

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 660

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 38

À l'alinéa 10, substituer à la référence :

« L. 1434-14 »

la référence :

« L. 1434-12 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.